



CSEC
LCL

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



RÉORGANISATION CHEZ LES PROS

CSEC FÉVRIER 2026

PROJET « PREMIER PRO »

Le CSEC a eu la présentation du projet “Premier pro” sur lequel il sera consulté en avril prochain. Ce projet prévoit notamment :

- La création d'espaces pro partout en France.
- Le rattachement des conseillers Pro, de leur portefeuille clients et du PNB à un espace pro.
- 3 types d'espace pro (EP) sont envisagés :
 - ⇒ EP centralisé segmenté (Pro Lib., Artisans, Commerçants, Entrepreneurs) ou non,
 - ⇒ EP intégré (les pro restent dans les agences actuelles mais sont réunis physiquement sur un site une fois par semaine),
 - ⇒ EP décentralisé (les pros restent dans les agences actuelles généralistes).
- La gestion des clients pro par des conseillers clientèle ou chargés d'affaires pro (disparition des DA d'une agence multi marché gérant un portefeuille pro et des RA pro).
- La création d'une ligne managériale dédiée aux pro avec des DA d'espace pro sans gestion de portefeuille et DGA Pro regroupant plusieurs EP dans les “zones à fort enjeux de développement”.

237 Espaces Pros
(dont 137 à créer)

- ⇒ 156 en zone urbaine
(dont 56 nouveaux)
- ⇒ 81 en zone diffuse
(dont 81 nouveaux)

30 DGA PRO
(dont 29 à créer)

Si, à première lecture, ce dossier semble répondre aux orientations stratégiques de LCL et permettre le renforcement de l'expertise LCL sur le marché des professionnels, la CFDT dénonce le mélange des genres utilisé par la Direction qui tente de s'exonérer de son devoir de transparence vis à vis des salariés en matière d'impacts RH de sa vision de LCL dans le futur.

LA RÉORGANISATION POUR LES NULS



En effet, elle annonce la création de 231 postes sur cette ligne métier, mais, dans le même temps, elle esquisse des suppressions de postes sur d'autres métiers ainsi que la redéfinition du maillage réseau et du périmètre de certaines DGA sans aucune précision chiffrée.

La CFDT exige donc des précisions en la matière ainsi que des mesures d'accompagnement à la hauteur des enjeux pour tous les salariés qui seront impactés.

Par ailleurs, la CFDT reste dans l'attente de nombreuses précisions en matière de charge et conditions de travail, de moyens mis en œuvre pour développer les synergies entre les marchés particuliers et professionnels, de moyens donnés aux managers notamment ceux qui accompagneront les équipes des Espaces Pros intégrés et décentralisés ...

Aussi, à la demande de la CFDT, une séance de discussions supplémentaire aura lieu début mars. Elle devra être l'occasion pour la Direction d'améliorer sensiblement son projet en intégrant notamment les réflexions et propositions portées par vos élus CFDT.

Pour plus d'infos, contactez-nous !

LA GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS ET LA MIXITÉ DES MÉTIERS...

L'ACCORD INDISPENSABLE POUR UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE !

En marge du dossier pro qui est une brique de la transformation de LCL, la CFDT a réitéré l'urgence de négocier un accord de GEPPMM indispensable dans une entreprise en pleine mutation.

Cet accord permettrait, après un bilan sur les métiers actuels chez LCL et les forces en présence, de prévoir un plan d'accompagnements en matière notamment de montées en compétences, de mesures liées à la mobilité fonctionnelle et géographique, ... et ce, en fonction des transformations envisagées par l'entreprise ou prévisibles du fait des avancées technologiques et de leurs impacts sur l'emploi et les métiers.

Or, si la Direction annonce avec fierté les transformations qu'elle ambitionne pour LCL, elle refuse de négocier ce plan global d'accompagnement des salariés dont le but est surtout de préserver leurs intérêts et notamment leur employabilité de demain.

Parce que gérer c'est prévoir, la CFDT demande à la Direction de prendre ses responsabilités en communiquant aux partenaires sociaux une cartographie des métiers d'aujourd'hui ainsi qu'une projection de celle-ci à 4 ans et d'ouvrir sans tarder une négociation sur ces sujets !

LE TRIBUNAL CONDAMNE LCL

Il y a quelques mois, LCL a mis en place, au sein de certaines OSC, des centres de conseils et d'expertise dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques.

Considérant que la procédure légale avait été ignorée par la Direction, une action en justice a été lancée fin 2025 par le CSE Central, accompagné par la CFDT et par FO, le SNB/CFE-CGC préférant soutenir la position de la Direction.

Dans cette affaire, le verdict est tombé : LCL est condamné !

Cette décision ordonne que le CSEC soit consulté sur un projet cadre et souligne que la Direction a tenté, comme à son habitude, de passer en force en faisant fi de l'avis des élus du CSEC et des organisations syndicales CFDT et FO.

Il n'y a cependant aucune remise en cause des centres déjà créés, ni des modifications des cibles RVP des Techniciens Service Client qui ont été valorisées en parallèle de ce dossier.

Ce jugement conforte donc le CSEC et la CFDT dans leur analyse du processus social concernant les rôles et missions du CSE Central et des CSE sur ce dossier et ceux à venir, à savoir un projet cadre au niveau national et des déclinaisons locales dans les CSE.

Au-delà de la procédure légale, c'est aussi l'intérêt collectif des salariés que la CFDT a souhaité préserver par cette action en obligeant la Direction à donner une vision globale de son projet et de ses impacts.

La CFDT espère que ce jugement portera ses fruits et que la Direction respectera dorénavant les instances sociales tant sur le plan national que local.

POUR TOUTES QUESTIONS, CONTACTEZ VOS ÉLUS CFDT

Vos élus CFDT titulaires		
Virginie NOIROT, secrétaire générale CSEC	GPSE	06.24.57.01.47
Thibault MARQUET, trésorier adjoint CSEC	RAA	06.85.47.76.76
Christelle FAMILIAR*	MED	06.03.15.78.66
Hakim BEN AHMED	GPNO	06.61.48.33.37
Nathalie CHABRAND	MED	06.28.35.09.03
Nicolas RODRIGUEZ	GSO	06.89.95.16.11
Vos élus CFDT suppléants		
Valentine COROLLER	GPNO	01.43.13.00.76
Raphaël GROLLEAU	OUEST	06.63.02.62.31
Marie-France DABON	ANTILLES	06.90.90.94.71
Guy TRICONE	GPSE	06.64.76.01.63
Ewelina JANIAK	SIÈGE	01.42.18.23.22
Yacine BENSMAINE	EST	03.90.40.64.63
Représentante Syndicale Nationale CFDT		
Isabelle MEYNIEL	SIÈGE	06.88.31.85.29

*Référénte harcèlement CSEC



CFDT DÉLÉGATION NATIONALE
Garonne Aile B - 2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
01.42.95.11.80 BC 401- 07

 cfdt_delegation-nationale@lcl.fr

 www.cfdt-lcl.fr



CFDT LCL